

ment que tous professent la vérité catholique, mais les faits ne se sont pas conformés à son vœu. Il admet l'existence légale et la tolérance des diverses confessions.

“ Il admet l'exercice des libertés modernes, civiles et politiques, la résistance contre l'oppression et l'absolutisme, la participation aux institutions démocratiques et populaires et les aspirations des peuples à l'indépendance nationale. ” (*Revue franciscaine.*)

DEVOIRS DES TERTIARES VIS-A-VIS LEUR PROPRE FAMILLE

Que chacun se souvienne d'exhorter sa
propre famille à bien servir Dieu.
(*Ancienne Règle, ch. XII.*)

Saint François, par cette prescription de sa règle, nous recommande ici une chose analogue à celle qu'il a pratiquée lui-même. Notre séraphique père avait reçu de Dieu une mission, celle de soutenir l'Eglise, et il l'a accomplie au moyen de ses ordres, familles spirituelles qu'il a fondées et formées. C'est aussi en prenant soin de leur famille que les tertiaires étendront le règne de Dieu. Attachons donc à cette recommandation la plus haute importance ; les motifs les plus sérieux nous y obligent : car, pour tout dire en un mot, de l'éducation des enfants dépend l'avenir de la société et de l'Eglise, le bonheur des enfants eux-mêmes et le salut des parents. *L'avenir de la société et de l'Eglise* : car le monde sera dans vingt ans ce que sont aujourd'hui les enfants. *Le bonheur des enfants* : car ils suivront dans leurs vieux jours la direction qu'ils auront reçue dans leurs jeunes ans : *Adolescens, juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea.* *Le salut des parents* : puisqu'ils sont responsables des désordres qu'amènerait une éducation négligée. D'ailleurs, les parents ont des grâces d'état, puisque Dieu ne nous impose aucune obligation sans nous aider lui-même à la remplir ; ils en rendront compte à Dieu, et un compte sévère ; enfin, qu'ils méditent souvent cette parole de S. Paul : *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa maison, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle.* Et comment élèverons-nous bien notre famille ? Par le moyen qu'indique S. François, c'est-à-dire en la portant au service de Dieu.

Que dans notre maison la loi de Dieu soit en toutes